

DOSSIER DE PRESENTATION



L'EXPOSITION

PAYSAGES EN GUERRE

UNE TERRE
DE TRAVAIL
EN RUINE,
DES HORIZONS
BOULEVERSES

*Les villes et les campagnes
du Nord de la France
deviennent des objectifs
à détruire, sauvegarder, exploiter
puis à reconstruire...*



Retrouver-nous sur :
www.proscitec.hypotheses.org
Tél : 03 20 40 84 50

L'association PROSCITEC

Qui sommes-nous ?

L'association PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers a pour objectif **la promotion** des actions de conservation et de valorisation **des savoir-faire, des métiers et des industries** qui ont marqué l'histoire de la région **Hauts-de-France**. Cela passe par la valorisation de **l'histoire régionale**, mais aussi par la préservation d'une **mémoire collective**.

Nos missions

PROSCITEC réalise des **états des lieux et inventaires** dans des domaines du patrimoine industriel et de la mémoire des métiers. Cela nous permet de concevoir des projets de valorisation tels que des **expositions** et des **publications**.

PROSCITEC réunit, accompagne et assure la promotion d'environ **85 acteurs régionaux** en patrimoine industriel et mémoire des métiers (musées, sites, associations). Ces acteurs, adhérents à l'association, constituent le **Réseau PROSCITEC**.

Nos valeurs

- Le **développement de la région** des Hauts-de-France ;
- L'accès à la **culture pour tous** ;
- L'esprit d'échange et de **partage** ;
- Les liens entre les métiers **d'hier, d'aujourd'hui et de demain**.

**Toujours disponible
sur demande :**
expositions sur
« l'Industrie en
Guerre 14/18 » ainsi
que sur les
cheminées
industrielles du Nord

Contactez PROSCITEC :

- par téléphone au 03 20 40 84 50 ;
- par e-mail à contact@proscitec.asso.fr ;
- par courrier : Z.I. La Pilaterie, Acticlub 1, Bâtiment G3, 1d rue des Champs, 59291 Wasquehal

L'exposition « Paysages en Guerre »

Propos général

L'exposition vous propose une approche ciblée et originale de la Première Guerre. Les villes et les campagnes deviennent rapidement des objectifs à détruire, à sauvegarder, à utiliser et à reconstruire. Les paysages sont radicalement bouleversés. L'exposition « Paysages en Guerre » vous permet de découvrir comment la terre de notre Région va être exploitée pour les besoins des armées, comment le paysage va être utilisé à des fins stratégiques et comment les quatre années de guerre ont bouleversés durablement la Région.

Objectifs

- **Comprendre le paysage industriel d'aujourd'hui** en découvrant celui d'hier ;
- Participer au **devoir de mémoire** tout en abordant une **thématique originale** ;
- Proposer **une exposition pour tous**, grâce à l'itinérance ;
- **Compléter les connaissances** générales du public sur la Grande Guerre avec des **sources fiables et documentées**.

Une exposition labellisée et de qualité

L'exposition « Paysages en Guerre » a reçu **le label « Centenaire »**. Elle est **issue d'une démarche professionnelle**, s'appuyant sur des archives et des textes scientifiques. Elle est conçue pour **tous les publics**.



L'exposition est soutenue par :



Une exposition accessible à tous

Itinérante, « Paysages en Guerre » est **disponible sur demande** (selon conditions et disponibilités). Les modalités de réservation sont consultables en page 8. Le lieu d'accueil peut compléter l'exposition avec des objets, maquettes, dessins, photos, gravures en accord avec le thème.

Fiche technique de l'exposition

« Paysages en Guerre » est une **exposition modulaire**. Elle se compose de **11 panneaux autoportants** (1 de 200 x 150 cm, 3 de 200 x 100 cm, 7 de 200 x 120cm). Elle est donc **transportable facilement** et peut s'adapter à **tous les types de lieux en intérieur**.

Contenu l'exposition :

Un panneau titre et une introduction historique

[2 panneaux]

Le sort des villes et des campagne pendant la guerre

[2 panneau]

L'usine et les ports

[2 panneaux]

Le paysage au service de la stratégie

[3 panneaux]

La Reconstruction

[2 panneaux]

Les traces visibles sur le paysage d'aujourd'hui

[1 panneaux]

PAYSAGES EN GUERRE

UNE TERRE DE TRAVAIL EN RUINE, DES HORIZONS BOULEVERSES

Les villes et les campagnes du Nord de la France deviennent des objectifs à détruire, sauvegarder, exploiter puis à reconstruire...



Retrouvez-nous sur
www.proscittec.hypotheses.org
Tel : 03 20 40 64 50

Pendant les années de guerre, le Nord de la France est le théâtre d'intenses combats qui bouleversent durablement les paysages...

1 Contexte historique

1914 L'ENTRÉE EN GUERRE
Le 4 août, l'armée allemande traverse la frontière. Après la bataille de la Marne, c'est la "course à la mer" qui se termine en octobre avec la stabilisation du front.

1915 ROMPRE LE FRONT
Plusieurs offensives françaises sont lancées dans l'Artois. La colline de Notre-Dame de Lorette, la cote de Vimy...

1916 LA BATAILLE DE LA SOMME
Dans la Somme, le 1^{er} juillet, après une semaine d'intenses bombardements et l'explosion de mines souterraines, les soldats britanniques se lancent à l'assaut des lignes allemandes. Les combats cessent en novembre sans victoire décisive.

1917 LA BATAILLE D'ARRAS
Attaque de diversion pour la bataille de Cambrai des Dames. Avant l'offensive sur le Chemin des Dames (mars) du 16 avril, une diversion britannique doit avoir lieu devant Arras le 9 avril. Les plans des Allemands sont découverts par le renseignement des Alliés sur la ligne Hindenburg. Des pertes par millions pour quelques km de terrain gagnés à l'entrée à l'issue des deux batailles.

1918 DIE HAUSERSCHLACHT, la bataille de l'Empireur
La forte avancée des Allemands lancée en mars est rapidement stoppée par les contre-attaques alliées. Repoussée, l'armée allemande perd la patrouille de la "terre brulée".

(...) chaque village n'était plus qu'unamonceau de ruines, chaque arbre abattu, chaque route minée, chaque puits empoisonné, chaque cours d'eau arrêté par des digues, chaque cave crevée à coups d'explosifs ou rendue dangereuse par des boîtes cachées. (...) Ce fut la première fois où je vis à l'œuvre la destruction prémeditée.
Ernest Anserme, Un soldat d'infanterie, 1918

Retrouvez-nous sur
www.proscittec.hypotheses.org
Tel : 03 20 40 64 50

2 les Campagnes

Le grenier de la France...

AVANT LA GUERRE

Avant la guerre, la France est rurale : 40% de la population vit de l'agriculture. Nos paysages ruraux avaient évolué lentement durant des siècles.

En 1720, du ruisseau est découvert à Fresnoy-sur-Escaut. La Compagnie des Mines d'Anzin est la première à être fondée en 1757.

Entre 1830-1850, l'invention du rail d'acier et de la locomotive à vapeur permettent de développer le chemin de fer. Les paysages se transforment petit à petit.

LA CAMPAGNE EN GUERRE

À partir d'août 1914, 3-400 000 paysans partent sur les champs de bataille. Pourquoi n'est-ce possible, la campagne doit continuer à nourrir le pays.

Les hommes doivent acheter les machines et penser aux travaux de l'automne. Manœuvrer les charrues, labourer, récolter, sera le quotidien des 650 000 hommes.

LA CAMPAGNE SUR-EXPLOITÉE PAR L'OCCUPANT

À la suite de la guerre, les Allemands pillent les ressources agricoles de notre région. L'une des plus productives du pays pour les céréales et la betterave sucrière.

Des 1915, chaque commandant dispose d'un carnet qui contrôle les emplacements, la production, le salariat des cultivateurs. En distribuant les semences, en imposant les engrais, en limitant les accords, l'occupant provoque une pénurie de produits.



Le moulin à vent de Fresnoy-sur-Escaut, 1850



Le moulin à vent de Fresnoy-sur-Escaut, 1918



Le moulin à vent de Fresnoy-sur-Escaut, 1918



Le moulin à vent de Fresnoy-sur-Escaut, 1918

3 les Villes

L'industrie a modifié les paysages urbains autour des usines avec leurs cheminées, corons et courées.



VILLES ET VILLAGES DÉTRUITS

Les villes et les villages situés sur la ligne de front, dans la zone de combat, sont, dans certains cas, entièrement rasés. Les villes situées à proximité du front subissent également de lourds bombardements, ou sont volontairement détruites par les Allemands qui tentent en vain la politique de la "terre brûlée" notamment en 1917, lors du retrait sur la ligne Hindenburg et en 1918, lors du leur retrait.

"VILLE-CASERNE"

D'autres villes, proches du front se transforment en ville-caserne et, conformément, que ce soit pour les Allemands comme Lille ou pour les troupes alliées comme Arras, Amiens, le camp d'Étaples se voit attribuer des 1915 sous autorité militaire britannique. L'ensemble est au sud de Roubaix sur le port de débarquement des Britanniques et près de Valenciennes-sur-Meuse, où se trouve le 1^{er} Quartier Général. Sur près de 12 km², casernes, services d'entretien, champs de tir, bureaux de poste, hôpitaux, se développent et accueillent jusqu'à 100 000 personnes.

VILLES EN ZONE LIBRE

Les villes en zone libre, près du front, accueillent les soldats. Arras est choisie par l'armée britannique pour devenir une ville de repère pour les soldats. La cité industrielle de Valenciennes devient un lieu stratégique pour des milliers de soldats en grande partie belges. Plus de 3000 gendarmes de leurs passages.



Le quartier général de l'armée britannique, 1918



Le quartier général de l'armée britannique, 1918

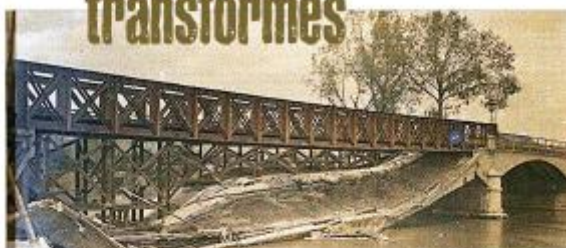
"Souvent nous apparaît. Le paysage est si hideux, si hors nature que je me demande si je ne rêve pas (...). Ce ne sont pas des ruines : il n'y a plus de mur, plus de rue, plus de forme. Tout a été pulvérisé, nivelé par le pilon. Souvent il n'est plus qu'une dégoûtante bouillie de bois, de pierres, d'ossements, concassés et pétris dans la boue."
Jean Guillemin, Un tour à Souverain (1915-1916)

Retrouvez-nous sur
www.proscittec.hypotheses.org
Tel : 03 20 40 64 50

Retrouvez-nous sur
www.proscittec.hypotheses.org
Tel : 03 20 40 64 50

8 Paysages transformés

Les paysages au service de la stratégie...



INSTALLATIONS PROVISOIRES

Afin de répondre aux besoins logistiques de la guerre, le génie militaire doit sans cesse créer des installations provisoires : rails, routes, blockhaus, parcelles...

LES BLOCKHAUS

Dès le début de 1915, les Allemands lancent la construction en série de blockhaus en béton qui connaît son apogée lors de la création de la ligne Hindenburg à la fin de 1916. Les abris se développent dans les secteurs où la nature du sol empêche la construction d'obusiers souterrains, comme sur le secteur d'Amersfoort et de La Basse. Ils servent au plus près du front pour le combat mais aussi comme poste d'observation et de cantonnement des soldats.

UNE GUERRE DE TRANCHÉES

Dans les tranchées les soldats doivent faire face à l'ennemi, au froid, à l'humidité, à la vermine, au manque d'hygiène, à la peur, à la mort... Les années s'écoulent sur près de 1000 km de long, allant de la côte belge à la frontière suisse et sur une largeur d'une douzaine de kilomètres. Réseau complexe de 2 ou 3 lignes creusées à hauteur d'homme en zigzag, les lignes sont reliées entre elles par des boyaux de communication. Sacs de sable et bottes, pour maintenir les parapets, cailloux au fond pour ne pas glisser dans le boue, câbles pour se prémunir du mauvais temps, postes d'observation et de tir... Tout porte des aménagements, le béton est aussi largement utilisé côté allemand.



Un blockhaus allemand construit en béton, 1916.



Un blockhaus allemand construit en béton, 1916.



Un blockhaus allemand construit en béton, 1916.



Retrouvez nous sur :
www.proscitex.hypotheses.org
Tel : 03 20 40 84 30

9 le Paysage se reconstruit

Avec 23,9 milliards de francs de dommages de guerre, le Nord figure au 1^{er} rang des départements indemnisés.



AMPLEUR DE LA TÂCHE

Large bande de 30 km environ suivant l'ancienne ligne de front complètement obsoète, la zone rouge est une zone où l'on envisage d'abandonner la culture ou le bocage. Sur les anciens champs de batailles, il va falloir entretenir les obus, les bunkers, combler les tranchées et les trous d'obus, rénover et entretenir les morts, débarrasser les nappes...

LA TERRE REPREND À NOUVEAU

Malgré la dette colossale, en 1920, la superficie des terres cultivées est la même qu'en 1913. La reconstruction agricole prendra 10 ans et a été possible grâce aux aides de l'État.

RENAISSANCE DES VILLES

Dans les villes, la loi Cornudet de 1919 impose aux communes de plus de 10 000 habitants avant-guerre, une reconstruction qui prend en compte les facteurs d'hygiène, d'assainissement et d'esthétique. Avant de commencer la reconstruction, l'État doit remettre en état les voies de communication. De même, petit à petit, il faut travailler en eau et en électricité les régions sinistrées. Afin d'assurer les besoins vivants, c'est l'État qui prend en charge la reconstruction du cadastre. Avec la reconstruction, le paysage des villes et villages se transforme. En Artois, la couleur des villages change. La briquerie de reconstruction remplace la pierre calcaire d'origine. Petit à petit le matériel industriel est reconstruit. En attendant une reconstruction totale, des bâtiments provisoires sont créés. Afin de mener une reconstruction moins coûteuse et plus rapide, de nouveaux matériaux sont utilisés, comme le béton.



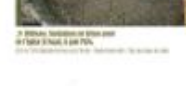
Reconstruction après la guerre de 1914-18, rue de la République à Lille.



Reconstruction après la guerre de 1914-18, rue de la République à Lille.



Reconstruction après la guerre de 1914-18, rue de la République à Lille.



Reconstruction après la guerre de 1914-18, rue de la République à Lille.

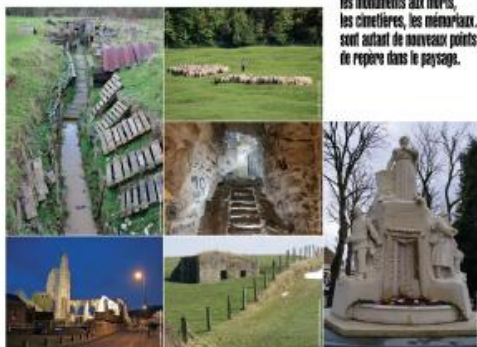


Retrouvez nous sur :
www.proscitex.hypotheses.org
Tel : 03 20 40 84 30

10 Des traces encore visibles

Les 4 années de guerre ont durablement marqué le paysage de notre région.

Les cicatrices de la terre labourées par les obus, les monuments aux morts, les cimetières, les mémoriaux... sont autant de nouveaux points de repère dans le paysage.



Tranchée allemande, 1915.

Monument aux morts de 1914-18.

Tranchée allemande, 1915.

Monument aux morts de 1914-18.

Tranchée allemande, 1915.

Monument aux morts de 1914-18.

Tranchée allemande, 1915.

Monument aux morts de 1914-18.

Tranchée allemande, 1915.

Monument aux morts de 1914-18.



Retrouvez nous sur :
www.proscitex.hypotheses.org
Tel : 03 20 40 84 30

Conditions de réservation

Emprunt de l'exposition

L'exposition peut être réservée pour la période choisie (n'excédant pas 2 mois) et en fonction des disponibilités de celle-ci.

La **convention d'emprunt** doit être retournée à l'association **avant toute prise en charge**, signée et datée en deux exemplaires afin de valider les dates de réservation.

Vous prenez en charge son transport depuis nos locaux, ainsi que son retour : Z.I. La Pilaterie, Acticlub 1, Bâtiment G3, 1d rue des Champs, 59291 Wasquehal. L'exposition entre très facilement dans tout type de véhicule.

Responsabilités et assurance

L'emprunteur est responsable du transport, de l'installation, de la sécurité et de la bonne conservation de l'exposition. Il doit souscrire une assurance tous risques clou à clou. Elle devra couvrir les dommages dus au feu, vol, vandalisme et détérioration résultant d'une négligence. Sa valeur est de **5 000 €**. Une preuve d'assurance est exigée avant l'emprunt.

Coût

Le prêt de l'exposition est gratuit pour nos adhérents et le monde de l'enseignement. Elle est payante pour les autres structures.

Communication

L'emprunteur est responsable de la communication. PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers fournit certains éléments de communication. **Les mentions suivantes sont obligatoires sur tout support** :

- Exposition conçue par PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers ;
- Avec le soutien du Département du Nord, du Département du Pas-de-Calais, de la région des Hauts-de-France, de la Région des Musées et de la ville de Tourcoing (les logos sont fournis).

L'emprunteur fera valider par PROSCITEC toute conception d'un document de communication. Un exemplaire de chaque document de communication sera envoyé à PROSCITEC ainsi que la revue de presse à l'issue de l'emprunt.

PROSCITEC se réserve le droit de photographier l'exposition dans la salle d'exposition et d'en faire usage pour sa propre communication.

Documents d'accompagnement

Des visuels de l'exposition. Ils doivent impérativement être utilisés avec la mention des crédits photographiques.

Convention d'emprunt

CONVENTION D'EMPRUNT DE L'EXPOSITION ITINERANTE « PAYSAGES EN GUERRE » EXPOSITION SUR PANNEAUX AUTOPORTANTS

ENTRE LES SOUSSIGNES :

D'une part,

M. Jean-Pierre HUREZ, Président de l'association PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers

D'autre part,

M , agissant en qualité de

Ci-après dénommé « l'emprunteur », dont l'adresse de domiciliation est la suivante :

.....
.....
.....

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1. OBJET ET CONDITIONS GENERALES D'EMPRUNT ET D'UTILISATION DE L'EXPOSITION

1. L'emprunteur doit venir chercher et ramener l'exposition aux dates convenues, aux locaux de PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers à l'adresse suivante : Z.I. La Pilaterie, Acticlub 1, Bâtiment G3, 1d rue des Champs, 59291 Wasquehal.

L'exposition est composée de **11 panneaux autoportants** (1 de 200 x 150 cm, 3 de 200 x 100 cm, 7 de 200 x 120cm)

2. L'exposition est montée et démontée par les soins de l'emprunteur. Si une ou plusieurs pièces sont abîmées pendant le transport, le montage, le démontage ou même la durée d'exposition, l'emprunteur s'engage à dédommager l'association.

3. L'emprunteur s'engage à installer l'exposition dans un espace clos et couvert et pouvant accueillir le public en toute sécurité.

4. La durée du prêt est fixée à l'avance entre PROSCITEC et l'emprunteur (maximum 2 mois).

Date de transport aller prévue :

Date de transport retour prévue :

Date de début d'exposition :

Date de fin d'exposition :

5. La structure accueillante peut compléter l'exposition avec des objets, maquettes, dessins, photos, gravures en accord avec le thème.

ARTICLE 2. COMMUNICATION ET RELATION DE PRESSE

1. La mention de réalisation par PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers avec le soutien du Conseil départemental du Nord, du Conseil départemental du Pas-de-Calais, de la région des Hauts-de-France est **obligatoire sur tout support de communication**.

- **Cela doit être indiqué sous la mention** : « Exposition conçue par PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers, avec le soutien du département du Nord, du département du Pas-de-Calais, de la région des Hauts-de-France » **ou par le biais des logos des différentes structures (logos fournis sur demande).**

2. Le titre de l'exposition : « Paysages en Guerre » ne peut être modifié.

3. PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers doit être mentionné comme invitant sur toute invitation diffusée par l'emprunteur sous la mention : « Jean-Pierre HUREZ, Président de PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers ». Le Président de PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers peut intervenir dans les discours d'inauguration dans la mesure de ses disponibilités afin de replacer l'exposition dans son contexte.

4. Dans la mesure de ses disponibilités, le Président de PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers ou l'un de ses représentants peuvent intervenir dans la conférence de presse mise en place pour l'exposition afin de la replacer dans son contexte auprès des journalistes.

5. L'association se réserve le droit de photographier l'exposition dans la salle d'exposition et d'en faire usage pour sa propre communication.

6. La structure accueillante s'engage à faire parvenir la revue de presse ainsi que tout document de communication concernant l'exposition à PROSCITEC.

ARTICLE 3. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE

1. Préalablement à l'emprunt de l'exposition, l'emprunteur reconnaît :

- Avoir souscrit une police d'assurance clou à clou couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'utilisation de l'exposition. Valeur d'assurance : 5 000 €.

Cette police portant le n°

ayant été souscrite le

auprès de la compagnie

- Avoir procédé avec une personne de l'association à un inventaire du matériel emprunté.

2. Au cours de l'utilisation de l'exposition, l'emprunteur s'engage :

- à en assurer la surveillance ;
- à faire respecter par le public le matériel de l'exposition ;
- à compléter l'exposition avec des pièces en adéquation avec le thème si nécessaire.

ARTICLE 4. DISPOSITIONS FINANCIERES

L'emprunteur reconnaît :

- que l'exposition itinérante « Paysages en Guerre » est **gratuite pour les adhérents** de l'association **et pour les établissements relevant du monde de l'éducation** ;
- que l'exposition itinérante « Paysages en Guerre » est **payante pour** :
 - o **les entreprises** : 300 € ;
 - o **les associations** n'entrant pas dans les critères d'adhésion de PROSCITEC : 60 € ;
 - o **les autres personnes morales et structures publiques** : 130 € ;
 - o **ces tarifs sont valables quelle que soit la durée d'emprunt.**
- que les frais de transport et de communication restent de son ressort ;
- qu'il devra indemniser l'association pour les dégâts matériels éventuellement commis et les pertes constatées eu égard à l'inventaire des biens prêtés (valeur d'assurance : 5 000 €).

ARTICLE 5. DENONCIATION DE LA CONVENTION

La présente convention pourra être dénoncée :

1. Par le Président de l'association à tout moment, par lettre recommandée adressée à l'organisateur sans que ce dernier puisse demander à être indemnisé :

- en cas de force majeure ou pour des motifs sérieux ;
- si l'exposition est utilisée à des fins non-conformes aux obligations contractées par les parties ;
- si l'exposition est utilisée dans des conditions contraires aux dispositions prévues par ladite convention.

2. Par l'emprunteur pour cas de force majeure, dûment constaté et signifié à l'association et au Président de celle-ci par lettre recommandée.

ARTICLE 6. DISPOSITIONS DIVERSES

La présente convention est établie en deux exemplaires. Elle doit être retournée signée et datée en deux exemplaires le plus rapidement possible afin de valider les dates d'emprunt de l'exposition.

Fait à , le

L'emprunteur

Fait à , le

Le Président de PROSCITEC